

Réunion Statutaire

Octobre 2021 / Conférence statutaire d'Olivier Sasso

Avant le repas, notre Président nous rappelle le programme du mois de novembre qui est assez intense :

- 5 novembre : **Don du sang** en soutien des clubs le Mans et Scarron
- 17 novembre : **Opération Vins et Champagnes** à l'atelier de Bruno Guionnet
- 21 novembre : **Opération Huitres** au marché des Jacobins
- 23 novembre : **Espoir En Tête** avec le film sur Simone Weil. Monsieur Luis CLARO qui accueille cette action est notre invité ce soir.
- 27 novembre : **Rotary Sarthe Auto Passion** présenté par Loïc ; et en même temps, soutien à la Banque Alimentaire .

Le mois de décembre débutera par l'**AG** le 1 décembre.

À la fin du repas, nous renouons avec une tradition rotarienne et sympathique : la conférence statutaire d'un nouveau membre, Olivier Sasso ce soir, qui va nous permettre de mieux le connaître. Olivier a choisi de nous parler de son « second métier » : ses fonctions de Conseiller Départemental en nous rappelant le rôle du Conseil Départemental dans la Sarthe.

Les compétences du Conseil s'exercent dans de très nombreux domaines de notre vie quotidienne : Solidarité, Développement des territoires, Collèges, Routes, Sport, Culture, Développement touristique.

Le Conseil est constitué de 21 binômes paritaires élus. Olivier est élu avec Véronique Riveron sur le Secteur le Mans 3 (30 013 habitants). Pour une meilleure efficacité, ces conseillers sont répartis en huit commissions «spécialisées»:

- 1 Solidarité, Autonomie, Santé
- 2 Infrastructures routières
- 3 Développement des territoires, Agriculture, Développement durable, Transition énergétique
- 4 Emploi, Insertion, Logement
- 5 Vie Associative, Culture, Sport, Tourisme, Patrimoine dont Olivier est vice- Président
- 6 Ressources humaines, Finances, Administration générale
- 7 Développement numérique
- 8 Jeunesse, Education, Citoyenneté, Enseignement supérieur

Une Commission permanente assure, entre autres, les affaires courantes et se réunit une fois par mois ; elle est constituée du Président +12 vice-Présidents+ 10 conseillers en représentation proportionnelle majorité /opposition.



Les sessions plénières du Conseil Départemental ont lieu à l'Abbaye de l'Epau.

Le budget : 630,3 M€ pour 2021 provient principalement de trois sources :

- 2% de la péréquation
- 11% dotation globale de l'Etat
- 60% de la fiscalité

On remarque, que le Conseil ne maîtrise ni les entrées ni les sorties de fonds du budget !!!!

Pour faire fonctionner cette « grosse machine », il y a 1879 agents + 284 assistants familiaux qui représentent 102 métiers. Olivier, nous souligne la très grande disponibilité du personnel départemental.

Pour conclure, Olivier nous cite les thématiques de développement de la Sarthe envisagées pour 2030 :

Jeunesse, Santé, Solidarité, Numérique, Education, Infrastructures, Emploi, Environnement, Attractivité, Territoires.

Une conférence très intéressante, didactique et pédagogique. Gageons que plusieurs rotariens, comme moi-même, ont pris conscience du travail de nos élus au Conseil Départemental et remis à jour leurs connaissances d'Instruction Civique.